

Foire aux questions – GAR – Lycée Île-de-France

Gestionnaire d'accès aux ressources – virage numérique



Cette documentation est à destination des chef(fe)s d'établissement, responsable d'affectation des ressources numériques pour le lycée et responsables d'affectation délégués.

Les professeurs documentalistes peuvent ils accéder à la console d'affectation des ressources ?

Oui,

Les professeurs documentalistes, les personnels de direction sont les deux profils qui ont un accès par défaut à l'interface de distribution de licence des manuels, des ressources numériques.

Pourquoi certains ouvrages nécessitent une connexion avec identifiants et mot de passe en passant par le médiacentre et edulib ?

Dans certains établissements, il peut subsister le connecteur historique de l'éditeur paramétré par défaut dans la console d'administration ENT.

Nous recommandons de désactiver l'ancien connecteur EduLib en console d'administration.

La commande de livres numériques est validée et les livres numériques sont disponibles mais je n'arrive pas à accéder aux ressources pour les affecter aux élèves ou enseignants ?

Vous devez vérifier que vous avez bien accès à la console d'affectation du GAR. Pour cela, il est nécessaire que votre compte ENT monlycée.net fasse bien parti des utilisateurs du groupe manuel ENT "RESP-AFFEC-GAR". Cette opération de contrôle doit être réalisée dans la console d'administration ENT monlycée.net > Annuaire > Opération sur les groupes manuels.

Peut-on solliciter les éditeurs qui ne seraient pas référencés ? Ex : ouvrages spécialisés / techniques comme du GRAPHISME (Editions Pyramid)

L'éditeur doit se signaler auprès du service DNE du ministère de l'éducation Nationale. Il sera accompagné dans son parcours de labellisation GAR. Pour en savoir plus, une page dédiée aux fournisseurs de ressources reprend cette problématique : <https://gar.education.fr/fournisseurs-de-ressources/>

En cas de démission ou exclusion, comment retirer la licence et l'attribuer à un autre élève ou prof ?

Lorsqu'un utilisateur sort de la base ENT, il sort également de la base GAR après un délai de 24 à 48h. Les licences attribuées à cet utilisateur sont automatiquement récupérées sans action nécessaire de la part du Responsable d'Affectation.

Oui, mais.

Foire aux questions – GAR – Lycée Île-de-France

Gestionnaire d'accès aux ressources – virage numérique



La réattribution de licence est liée au mode de souscription à la ressource, au manuel. Cette opération de réaffectation ne sera possible que par élève par lot dans la limite prévue par l'éditeur. (ça peut faire peur, c'est vrai mais concrètement on est sur du 100% transférable pour quasi toutes les ressources)

Des outils comme ClassDojo sont ils compatibles avec le GAR ?

Non,
Ce service en ligne n'est pas référencé dans la liste des ressources compatible GAR.

Y a t'il des ressources pour la section SN sciences et numérique ?

Le libraire en ligne LDE.fr met a disposition la totalité de son catalogue en consultation. Vous pouvez accéder au catalogue du libraire en passant par l'application ENT monlycee.net LDE.fr

Comment fait-on pour utiliser les ressources numériques LOCALEMENT sur les terminaux ?

Si on parle spécifiquement des manuels numériques, il faut télécharger les manuels dans les applications mobiles de l'éditeur. Ces applications mobiles devront être déployées au préalable sur les terminaux mobiles de l'établissement.

Que pouvez-vous nous dire sur Plickers et Quizlet ?

Voir plus haut > même cas que ClassDojo

J'ai affecté des licences via CNS puis je modifier pour n'utiliser que le GAR ?

Oui, mais

Si les ressources n'apparaissent pas dans la console d'affectation, vous devez contacter l'éditeur CNS pour demander l'activation des licences dans le GAR.

Tous les travaux utilisés avec l'ancien connecteur CNS ne seront pas repris dans le GAR (perte de l'historique de navigation dans le manuel, etc.)

Point d'attention : si l'accès aux ressources a déjà eu lieu via le connecteur CNS, contacter l'éditeur pour signaler votre erreur afin de ne pas risquer d'avoir une double consommation de licences en repassant par le GAR.

Quelle différence entre accéder aux ressources via esidoc, applis l'ENT ou via le GAR ?

e-sidoc propose sa propre mécanique de connecteur vers des ressources numériques, manuels numériques. Vous devez faire un choix sur la modalité d'accès aux ressources numériques. Vous ne pouvez pas avoir plusieurs chemins :

- > ENT > connecteur > ressource / manuel (autant de connecteur que de ressources)
- > ENT > esidoc > ressources/manuels (un portail pour toutes les ressources)



> ENT > médiacentre > ressources / manuels (un portail pour toutes les ressources)

En fonction du chemin, les interlocuteurs sont différents, les identités dans chaque ressources sont différentes.

Comment je retire un connecteur éditeur dans monlycée.net ?

Cette opération doit être réalisée par un administrateur ENT monlycée.net
Il faut enlever les droits d'accès dans la console d'administration > Applications > connecteur éditeur.

Qui installe les applications sur les tablettes ?

Il existe plusieurs modalités de déploiement. L'établissement doit faire un choix entre :
-installation hors établissement (préconisation région)
-installation au lycée (choix de l'établissement)

Si le téléchargement du manuel est interrompu, va t'il reprendre automatiquement ensuite à l'ouverture du PC ou de la tablette ?

Non,
Il faut recommencer la procédure depuis le début.

Le responsable tablette est interne ou c'est une personne extérieure ?

Le référent tablette est un personnel de l'établissement désignée par le chef d'établissement.

Comment installer les applications et ouvrir les manuels si pas de wifi dans le lycée ?

Téléchargement hors établissement au domicile de l'élève (Préconisation région)

Comment obtenir des applications supplémentaires dans le MDM ?

Il faut faire la demande à la région IDF > à compléter avec le processus

Est-il possible de commander des manuels tout au long de l'année ?

Comme auparavant, un établissement peut souscrire à un abonnement à tout moment. Attention, à ne pas confondre avec la procédure exceptionnelle de la Région dans le cadre du *Virage numérique* où les dates sont contraintes.

Lorsqu'on affecte à une classe, si un un nouvel élève arrive (et qu'il reste des licences) est-ce qu'il aura automatiquement les ressources de la classe ou faudra-t-il lui attribuer individuellement ?

Foire aux questions – GAR – Lycée Île-de-France

Gestionnaire d'accès aux ressources – virage numérique



Tout dépend du type d'abonnement.

Si la ressource possède un abonnement de type établissement, l'affectation est automatique.

Si la ressource possède un abonnement de type individuel, l'affectation est à faire manuellement dans la console d'affectation du GAR.

Un message est envoyé automatiquement lors de l'arrivée d'un nouvel utilisateur.

Pourquoi y a-t-il un point d'exclamation à côté de certaines ressources ?

C'est pour signaler un point d'attention.

Suivant les cas, cela peut signifier que votre licence d'utilisation de la ressource/du manuel va arriver à son expiration ou encore qu'une ressource suggérée n'a pas été attribuée à l'utilisateur.

En cliquant sur la ressource ou l'utilisateur, vous obtenez des précisions.

Nous avons été destinataire d'un mail du GAR , avertissant d'un délai d'expiration. On parle de quoi ?

30 jours avant l'expiration de l'abonnement à une ressource, un mail automatique est généré. Pour une ressource national type Eduthèque, PIX, ... aucune action n'est à effectuer de votre part. En revanche, dans le cadre d'un abonnement établissement, il faut demander un prolongement d'abonnement (dans le cas où l'abonnement est conservé).

Si la commande de manuels via LDE n'a pas été faite en juin, est-ce trop tard ?

Les dates de commande sont encadrées par la Région, retrouvez la communication de la Région Île-de-France à cette page : <https://monlycee.net/posts/view/preparation-de-la-rentree-manuels-scolaires-ressources-et-equipements>

Une licence 3ans, il faudra tous les ans retirer les élèves pour réaffecter les nouveaux sur une ressource qui est sur un niveau ?

Il faut réaffecter les ressources/les manuels à chaque rentrée même si l'abonnement est pluriannuel.

Y a t'il un moyen de synthétiser (sous forme de tableau) les attributions (ou non) ? Par ailleurs comment communiquer sur l'attribution d'une ou des licences aux élèves, aux profs ?

Non, pas directement

Pas forcément en rapport, mais est-il préférable de virer les connecteurs "directs" type KNÉ dans l'ENT afin de privilégier l'utilisation du GAR par les utilisateurs ?

Oui, vous devez privilégier un mode d'accès aux ressources/manuels numérique par l'intermédiaire du GAR.

Foire aux questions – GAR – Lycée Île-de-France

Gestionnaire d'accès aux ressources – virage numérique



Faut-il attribuer par défaut toutes les "mère de familles" à tout le monde ?

Oui.

Si la mère de famille n'est pas attribuée en premier lieu ? Quelles conséquences ?

La ressource fonctionne en mode dégradé. Par exemple, l'utilisateur peut être considéré comme un autre utilisateur à chaque connexion pour un même manuel ou pour un même éditeur de manuel.